PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

2023-06-06

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL, 6 juin 2023 à 19 h, salle du conseil, 4765 chemin de Capelton

MEMBRES PRÉSENTS : le maire M. Vincent Fontaine, les conseillères Mmes Sylvie Cassar, Danielle Côté et Maryse Gaudreau et les conseillers MM. Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Jacques Lambert

Mme Kyanne Ste-Marie, directrice générale, est aussi présente.

MEMBRES ABSENTS :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 mai 2023
4. Période de questions
5. Règlement de stationnement 2023-38 – avis de motion
6. Règlement de stationnement 2023-38 – dépôt
7. Règlement de zonage 2023-39 – avis de motion
8. Règlement de zonage 2023-39 – projet
9. Règlement de permis et certificats 2023-40 – avis de motion
10. Règlement de permis et certificats 2023-40 – dépôt
11. Règlement 2023-41 - numérotation de règlements – avis de motion
12. Règlement 2023-41 - numérotation de règlements – dépôt
13. PIIA – 696, chemin MacDonald
14. PIIA – 5060, chemin de Capelton
15. Entente Ville de Sherbrooke – bornes-fontaines
16. Horaire estival du bureau municipal
17. Scellement de fissures de pavage
18. Marquage des lignes de rues
19. Camion 10 roues – transmission
20. Appui à la Fête nationale
21. Entente loisirs North Hatley – facturation 2022
22. PRABAM - travaux réalisés
23. PRIMADA - Pavillon multifonctionnel
24. Salle du conseil – salles de bain
25. Adoption des comptes à payer
26. Correspondance
27. Divers
28. Deuxième période de questions
29. Clôture de la séance

23-06-06.01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

23-06-06.02 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.03 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2023**

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du conseil du 2 mai 2023 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.04 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

23-06-06.05 **RÈGLEMENT DE STATIONNEMENT 2023-38 – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par **JACQUES LAMBERT** que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement 2023-38 modifiant le règlement numéro 2018-09 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

23-06-06.06 **RÈGLEMENT DE STATIONNEMENT 2023-38 – DÉPÔT**

Conformément à l'article 445 du Code municipal, **JACQUES LAMBERT** dépose le projet de Règlement 2023-38 modifiant le règlement numéro 2018-09 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques.

23-06-06.07 **RÈGLEMENT DE ZONAGE 2023-39 – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par **SYLVIE CASSAR** que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement 2023-39 modifiant le règlement de zonage 2000-08, relatif au remblai et déblai.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

23-06-06.08 **RÈGLEMENT DE ZONAGE 2023-39 – PROJET**

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le projet du Règlement 2023-39 modifiant le règlement de zonage 2000-08, relatif au remblai et déblai.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.09 **RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS 2023-40 – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par **JACQUES BOGENEZ** que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement 2023-40 modifiant le règlement 2000-11 concernant les permis et certificats.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

23-06-06.10 **RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS 2023-40 – DÉPÔT**

Conformément à l'article 445 du Code municipal, **JACQUES BOGENEZ** dépose le projet de Règlement 2023-40 modifiant le règlement 2000-11 concernant les permis et certificats.

23-06-06.11 **RÈGLEMENT 2023-41 - NUMÉROTATION DE RÈGLEMENTS – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par **DANIELLE CÔTÉ** que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement 2023-41 visant à uniformiser la numérotation de certains règlements municipaux.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

23-06-06.12 **RÈGLEMENT 2023-41 - NUMÉROTATION DE RÈGLEMENTS – DÉPÔT**

Conformément à l'article 445 du Code municipal, **DANIELLE CÔTÉ** dépose le projet de Règlement 2023-41 visant à uniformiser la numérotation de certains règlements municipaux.

23-06-06.13 **PIIA – 696, CHEMIN MACDONALD**

ATTENDU QU'une demande de permis de construction pour l'agrandissement d'une résidence a été déposée pour la propriété située au 696, chemin MacDonald, lot 2 131 603;

ATTENDU QUE le règlement 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement 2000-13;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter le projet présenté;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'agrandissement d'une résidence au 696, chemin MacDonald, lot 2 131 603.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.14 **PIIA – 5060, CHEMIN DE CAPELTON**

ATTENDU QU'une demande de permis de transformation et d'agrandissement a été déposée pour une future résidence située au 5060, chemin de Capelton, lot 6 516 270;

ATTENDU QUE le règlement 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement 2000-13;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter le projet présenté;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la transformation et l'agrandissement d'une future résidence au 5060, chemin de Capelton, lot 6 516 270.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.15 **ENTENTE VILLE DE SHERBROOKE – BORNES-FONTAINES**

ATTENDU QUE la ville de Sherbrooke possède des bornes-fontaines situées à proximité du territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE l'installation, l'entretien et l'utilisation des bornes-fontaines génèrent des coûts récurrents pour la ville de Sherbrooke;

ATTENDU QUE la Municipalité peut à l'occasion utiliser les bornes-fontaines appartenant à la ville de Sherbrooke pour son service incendie;

ATTENDU QUE les parties encadrent déjà l'utilisation des bornes-fontaines de Sherbrooke par une entente signée en 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la signature d'une entente avec la ville de Sherbrooke relative à l'utilisation des bornes-fontaines situées sur le territoire de la ville;

DE MANDATER le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité ladite entente à intervenir avec la ville de Sherbrooke.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.16 **HORAIRE ESTIVAL DU BUREAU MUNICIPAL**

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

DE MODIFIER les heures d'ouverture du bureau municipal pour la période estivale, de la Fête nationale du Québec jusqu'à la fête du Travail, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi 8 h à 12 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.17 **SCELLEMENT DE FISSURES DE PAVAGE**

ATTENDU QUE certains chemins nécessitent des travaux de scellement de fissures d'asphalte, afin de les protéger d'une plus grande dégradation;

ATTENDU les propositions suivantes pour environ 5 000 mètres linéaires:
- Scellement de fissures Sévigny à 1,37 $ / mètre linéaire
- Permaroute à 1,39 $ / mètre linéaire (et 450 $ par déplacement)

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de service de Scellement de fissures Sévigny à 1,37 $/mètre linéaire, avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.18 **MARQUAGE DES LIGNES DE RUES**

ATTENDU la demande d'offre de services pour le marquage des lignes de rues, soit 25 km de ligne simple continue et 45 km de lignes de rive;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ

ET RÉSOLU

D'ATTRIBUER le contrat pour le marquage des lignes de rues à Lignes Maska, pour 23 660 $ avant taxes ou 338 $ par km.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.19 **CAMION 10 ROUES – TRANSMISSION**

ATTENDU le bris de la transmission du camion 10 roues (véhicule 7) et l'urgence de la réparation;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la dépense jusqu'à 15 000 $ avant taxes pour la réparation de la transmission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.20 **APPUI À LA FÊTE NATIONALE**

ATTENDU l'organisation, par un groupe de bénévoles, de la Fête nationale du 24 juin 2023, à North Hatley;

ATTENDU QU'il s'agit d'un projet pilote voulant offrir un événement festif et inclusif aux résidents de North Hatley et du Canton de Hatley, et pouvant se tenir, dans les prochaines années et à tour de rôle, dans chacune des localités;

ATTENDU la contribution de 2 500 $ du village de North Hatley en soutien financier à l'événement;

IL EST PROPOSÉ PAR
ET RÉSOLU

DE CONTRIBUER 2 500 $ à titre de projet-pilote et en soutien financier à l'organisation de la Fête nationale du 24 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.21 **ENTENTE LOISIRS NORTH HATLEY – FACTURATION 2022**

ATTENDU l'entente intermunicipale relative au développement et à la prestation de l'offre de services de loisirs sur les territoires du Canton de Hatley et du village de North Hatley;

ATTENDU les redditions de comptes illustrant les déficits relatifs à l'entente pour 2022, comme suit :

	Déficit	**50%**
North Hatley	70 308 $	35 154 $
Canton de Hatley	7 002 $	(3 501 $)
Différence		31 653 $
Contribution descente de bateaux		750 $
Montant dû		**32 403 $**

IL EST PROPOSÉ PAR
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de 32 403 $ à la municipalité du village de North Hatley à la réception de la facture et, s'il y a lieu, des pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.22 **PRABAM - TRAVAUX RÉALISÉS**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu le 21 juin 2021, de la ministre des Affaires municipales, la confirmation d'un montant maximal de 123 112 $ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

ATTENDU le prolongement d'une année du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM), fixant au 31 mai 2024 la date pour réaliser les travaux admissibles;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ
ET RÉSOLU

D'ENTÉRINER ET DE CONFIRMER la réalisation des travaux visés par le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.23 **PRIMADA - PAVILLON MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU QUE le projet d'aménagement d'une aire de détente et de loisirs, incluant l'installation d'un pavillon multifonctionnel, est admissible à une aide financière de 100 000 $ dans le cadre du Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés, soit 125 000 $ de coût maximal admissible avec un taux d'aide de 80%**;**

ATTENDU le protocole d'entente signé entre la Municipalité et la ministre des Affaires municipales, dossier 2021488;

ATTENDU l'offre de service de Construction Smith inc. pour la construction d'un pavillon multifonctionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le mandat de construction d'un pavillon multifonctionnel incluant les frais d'installation généraux, la main-d'œuvre, la structure Raised chord King, la teinture, les assurances, l'organisation de chantier et la location de grue à Construction Smith inc. pour 96 668 $ avant taxes;

DE DÉLÉGUER à la directrice générale le pouvoir d'octroi à d'autres fournisseurs, les contrats nécessaires à la réalisation du projet, notamment pour l'excavation, le coffrage de béton, l'électricité, la toiture et les gouttières;

D'APPROUVER le projet d'installation d'un pavillon multifonctionnel dans son ensemble, estimé à 160 000 $ avant taxes, incluant le contrat principal à Construction Smith inc. et les autres contrats nécessaires à la réalisation du projet;

DE DÉLÉGUER à la directrice générale le pouvoir d'autoriser des frais de contingence pouvant atteindre jusqu'à 10% de tout contrat relatif au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.24 **SALLE DU CONSEIL – SALLES DE BAIS**

ATTENDU la nécessité de remplacer les toilettes et lavabos des salles de bain de la salle du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice à mandater un plombier, de gré à gré, pour l'exécution des travaux

D'APPROUVER un budget allant jusqu'à 20 000 $ avant taxes pour la réalisation du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.25 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

Salaires	
202300189 à 202300257	61 909.05 $
Chèques fournisseurs	
202300358 à 202300459	324 875.20 $

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de ces comptes le 7 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-06-06.26 **CORRESPONDANCE**

Ministère des Affaires municipales
Quote-part de 35 690 $ du programme de partage de la croissance d'un point de la TVQ, qui a été prévu au partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes.

CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Recommandations estivales pour la chaleur.

Direction de la Santé publique
Objet : Aidez-nous à prévenir les maladies transmises par les tiques dans votre municipalité.

23-06-06.27 **DIVERS**

23-06-06.28 **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

23-06-06.29 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, **JACQUES BOGENEZ** propose la clôture de la séance à 19 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Vincent Fontaine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Vincent Fontaine Maire	Kyanne Ste-Marie Directrice générale